



Bruit, Santé Auditive et Qualité de Vie au Travail : quelles réalités ?

Enquête auprès des actifs exerçant une activité professionnelle

Sondage Ifop pour l'Association Journée Nationale de l'Audition

N° 115742

Contacts Ifop :

Romain Bendavid / Delphine Poët

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

Romain.bendavid@ifop.com

Octobre 2018

Contacts association JNA

Sébastien Leroy / Nathalie Mesbah

04 72 41 88 50

contact@sante-auditive-autravail.org

www.sante-auditive-autravail.org

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour La Journée Nationale de l'Audition

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1093** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil

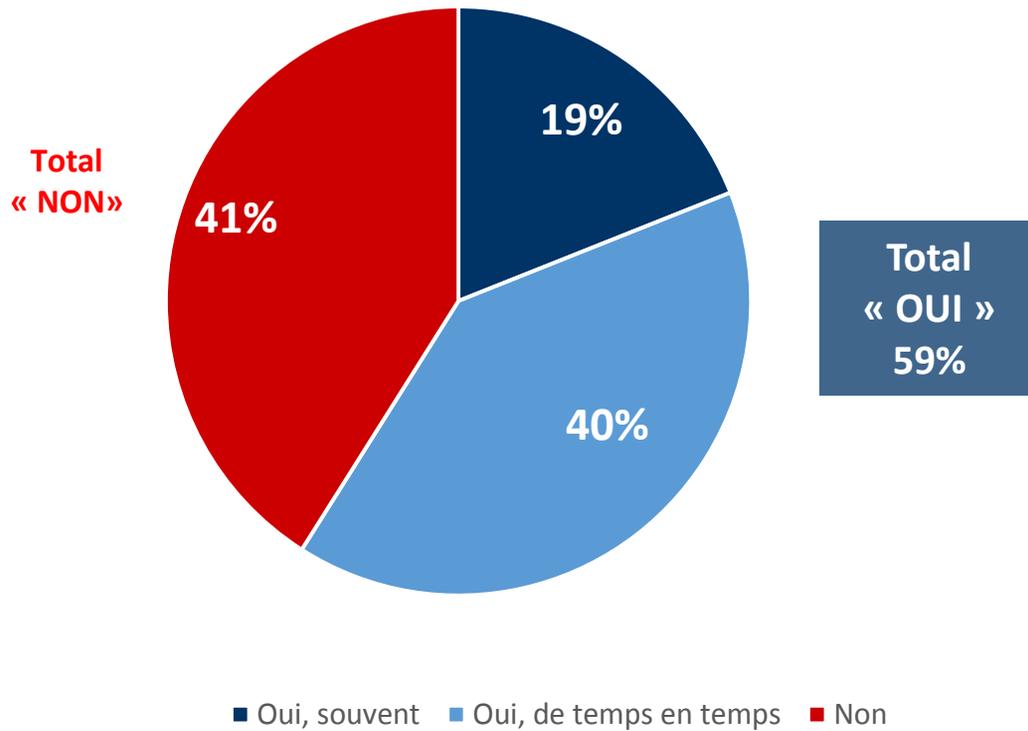


Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 14 au 19 septembre 2018.

2 | Les résultats de l'étude

QUESTION : Etes-vous personnellement gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

Près de 6 actifs en poste de travail sur 10 déclarent être gêné(e)s à cause du bruit et des nuisances sonores sur leur lieu de travail (59%)
→ + 7 points d'écart par rapport à 2017 (*)

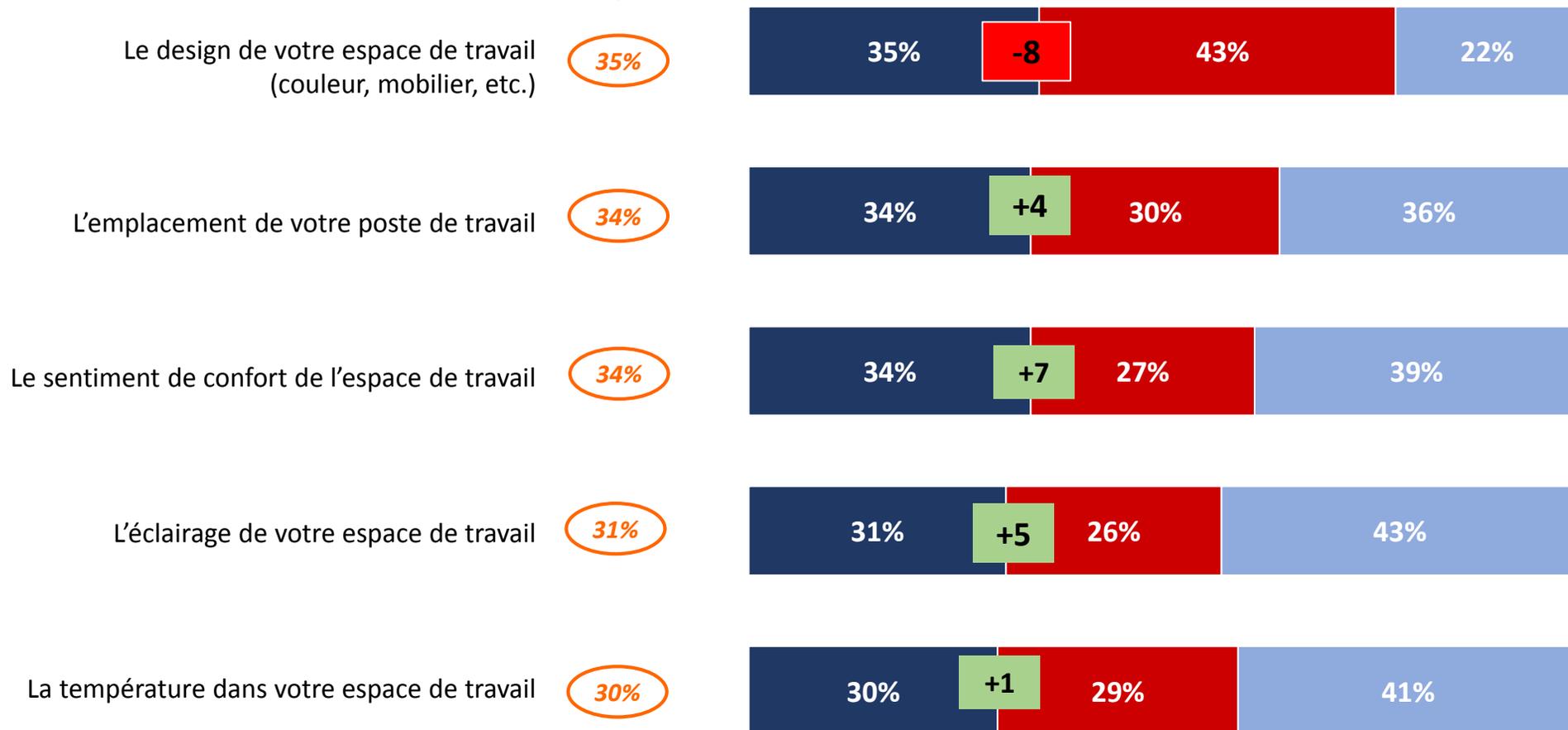


- ✓ C'est particulièrement le cas des actifs occupés travaillant dans l'industrie (69%) et la construction (67%), ainsi que des ouvriers (69%).
- ✓ Les jeunes sont particulièrement sensibles au bruit et nuisances sonores sur le lieu de travail. **65% des 18-24 ans déclarent être gênés.**
- ✓ Contrairement aux idées reçues, une nette majorité des actifs du secteur des services (54%) et des administrations (60%) sont concernés

* Etude Ifop pour JNA réalisée auprès d'un échantillon de 708 personnes, représentatif de la population française active en poste par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 21 septembre 2017 selon la méthode des quotas.

QUESTION : Selon vous, agir sur le bruit et les nuisances sonores à votre poste de travail est-il un enjeu plus ou moins important que les facteurs de qualité de vie au travail suivants ... ?

Salariés
« Plus important »

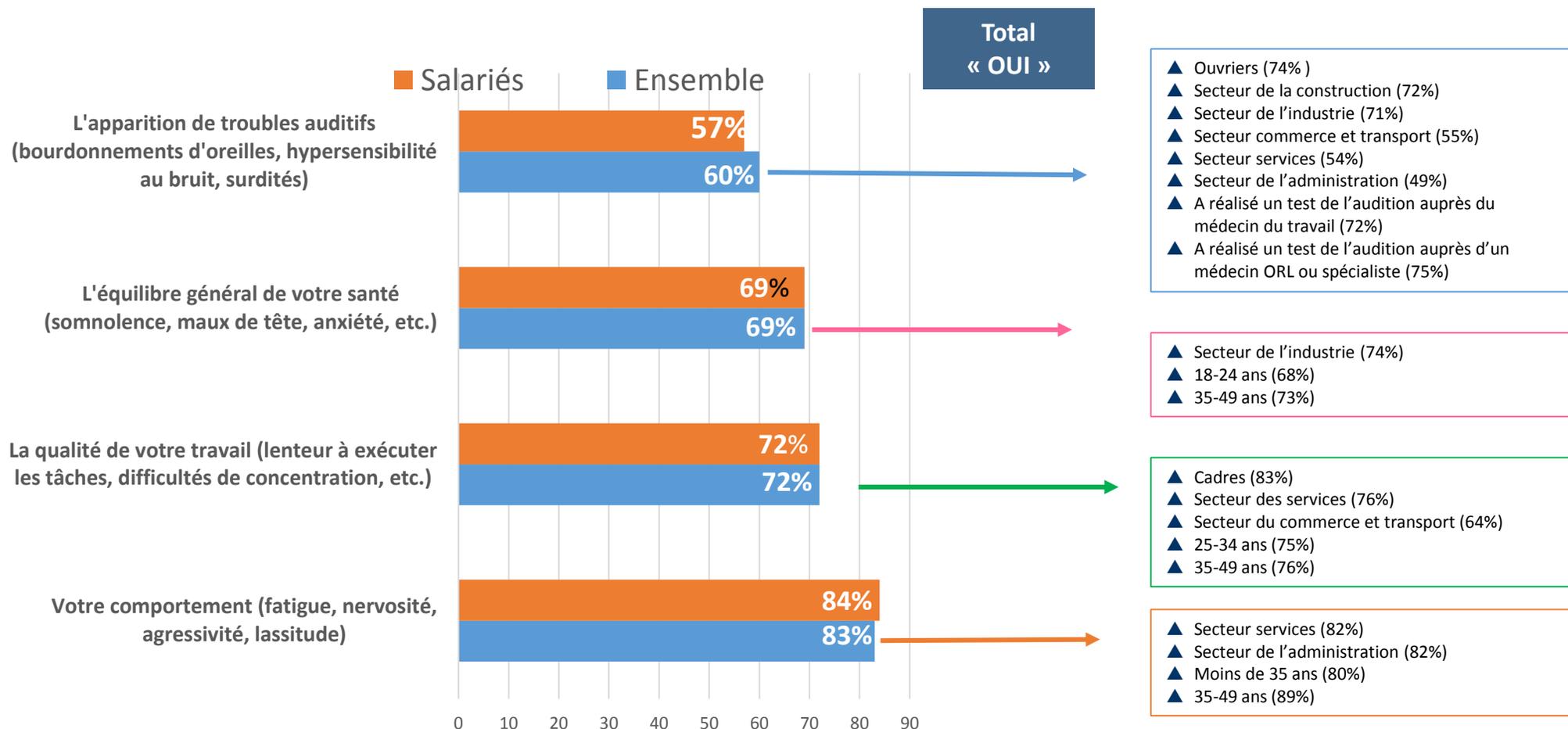


Différentiel « Plus important – Moins important » en points

■ Plus important ■ Moins important ■ Aussi important

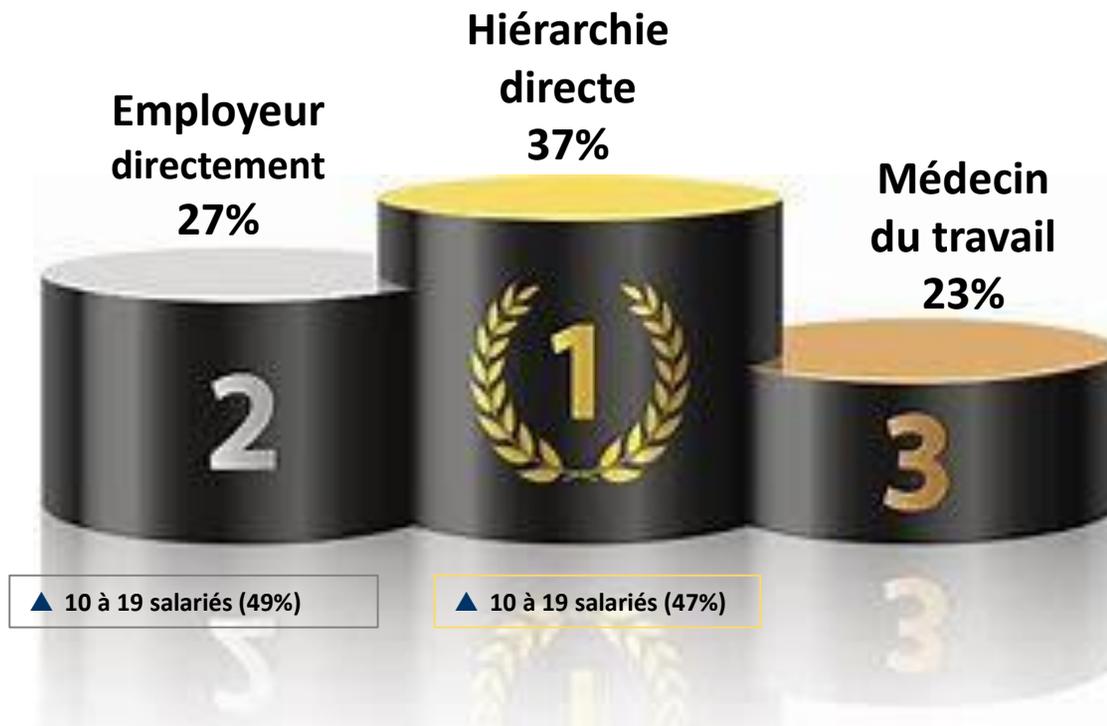
QUESTION : Selon vous, cette gêne occasionnée par le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail est-elle susceptible d'avoir des répercussions sur les éléments suivants liés à votre santé au travail ?

Base : Aux personnes qui se disent personnellement gêné(e)s par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 59% de l'échantillon



QUESTION : Au cours de ces derniers mois, avez-vous eu l'occasion de faire part aux personnes suivantes de votre entourage professionnel de la gêne occasionnée par le bruit et les nuisances sonores pendant vos heures de travail ?

Base : Aux personnes qui se disent personnellement gêné(e)s par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 59% de l'échantillon



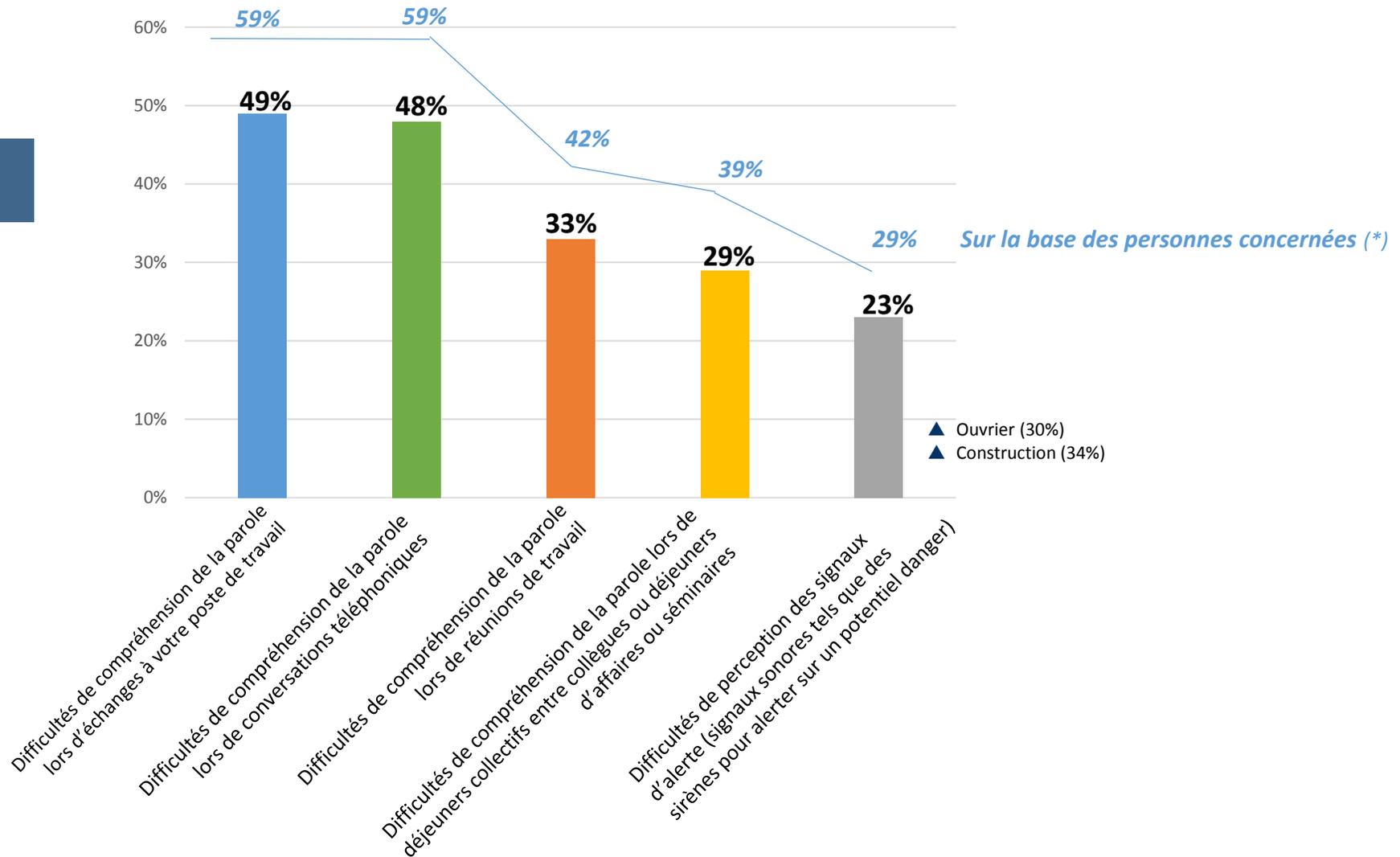
Viennent ensuite les instances de représentation du personnel (21%), les responsables sécurité, QVT, RSE, animateur prévention (21%) puis les DRH (11%)

Guide de lecture :

- 37% des actifs occupés qui se disent gênés par le bruit au travail ont fait part de ces désagréments à leur hiérarchie directe, contre 63% qui ne lui en ont pas parlé ;
- 27% des actifs occupés qui se disent gênés par le bruit au travail ont fait part de ces désagréments à leur employeur directement, contre 73% qui ne lui en ont pas parlé.

QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail sont-ils susceptibles de créer une gêne auditive à l'origine de... ?

Total
« OUI »



* Les résultats sont présentés sur la base des personnes ayant indiqué que ce type de fonction existe dans leur travail.

QUESTION : Au-delà de votre temps de travail, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de ... ?

**Difficultés de compréhension
des conversations dans
un univers extérieur bruyant
(restaurant, guichet d'agence, etc.)**

**Total
« OUI »**

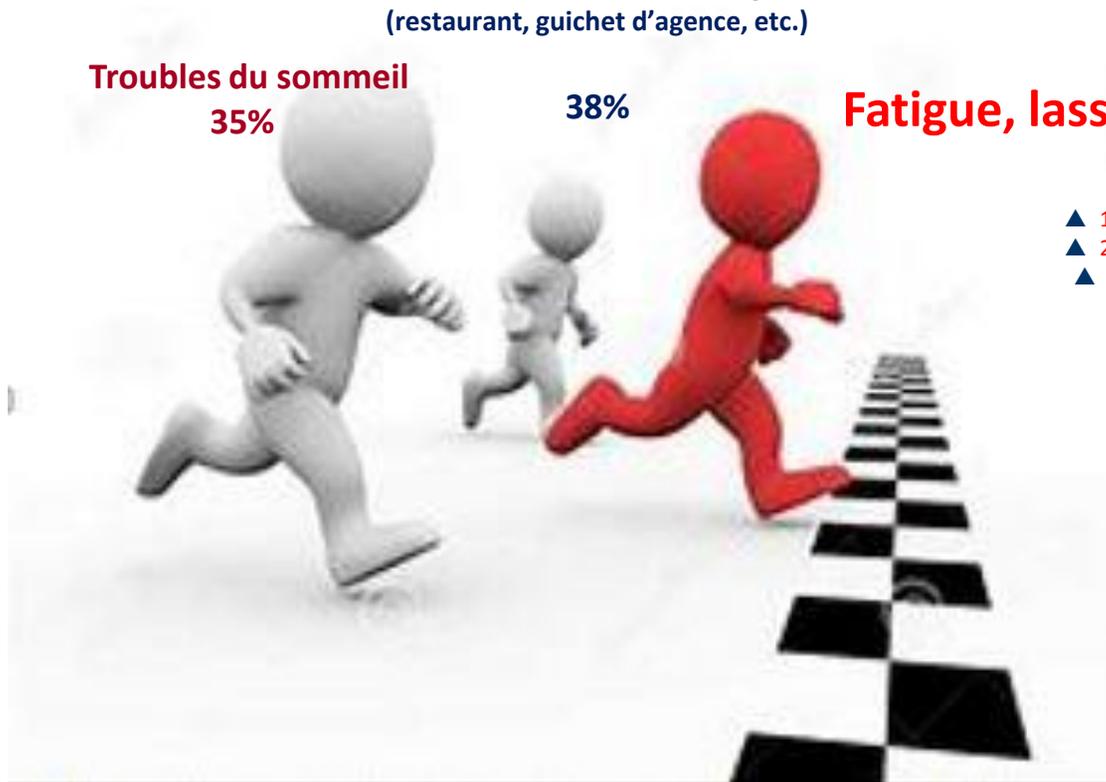
**Troubles du sommeil
35%**

38%

Fatigue, lassitude, irritabilité

50%

- ▲ 18-24 ans (56%)
- ▲ 25-34 ans (52%)
- ▲ Salariés (51%)



29% déclarent des difficultés de compréhension des conversations avec leurs proches ainsi que des difficultés pour comprendre la radio ou la télévision en raison du bruit subi au travail. A la marge, 20% témoignent de répercussions en termes de tension artérielle.



Les solutions proposées ou mises en place par l'employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Les solutions suivantes ont-elles été proposées ou mises en place par votre employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

Salariés
« Oui »

30%



▲ Ouvrier (45%) ▲ Construction (38%)
 ▲ Industrie (66%) ▲ 25 -34 ans (36%)

La mise à disposition de protecteurs individuels contre le bruit (bouchons mousse, bouchons en silicone, casques anti-bruit passifs ou actifs, etc.)

23%



▲ Cadre (30%)

La création d'espaces pour s'isoler du bruit

23%



Le réaménagement des espaces existants (solutions acoustiques, modification des matériels, disposition des postes de travail, etc.)

19%



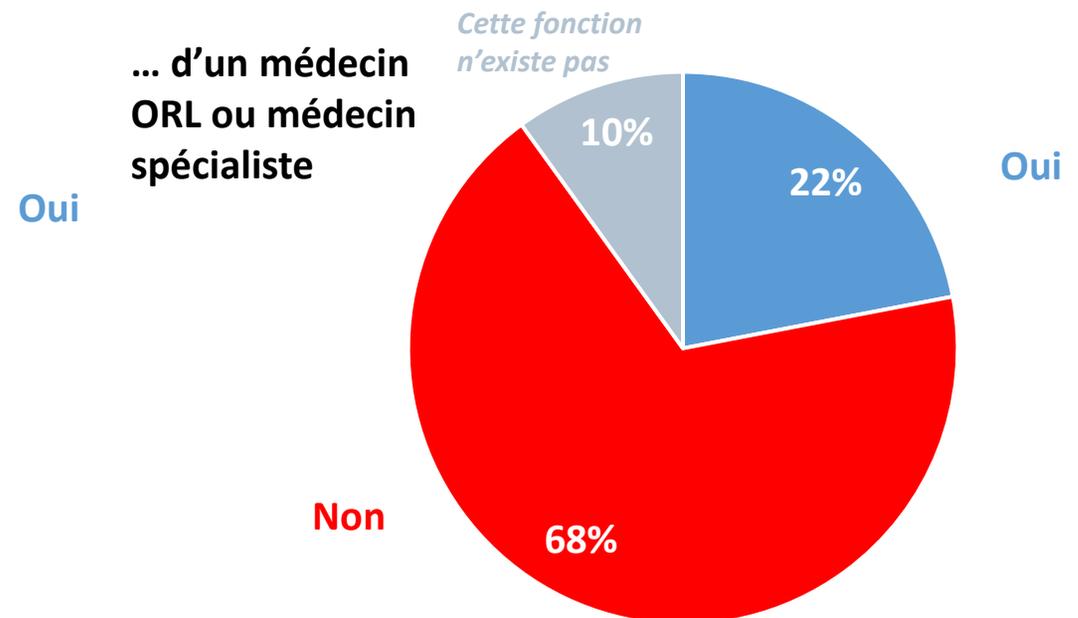
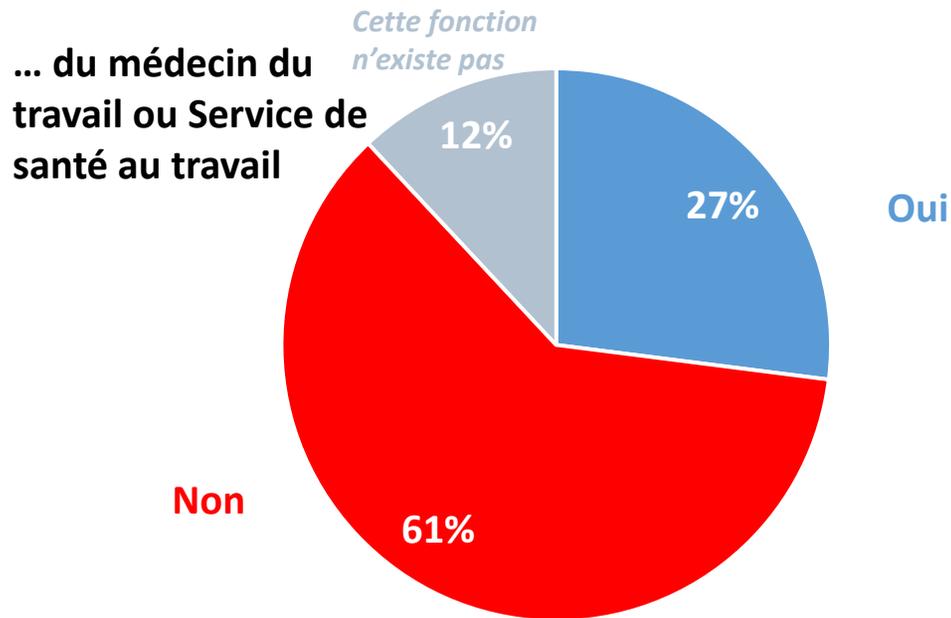
▲ Ouvrier (25%)
 ▲ Industrie (29%)
 ▲ Construction (41%)

Des sessions d'information et sensibilisation pour modifier les comportements collectifs

■ Oui ■ Non

QUESTION : Au cours de ces cinq dernières années, les impacts ressentis du bruit et des nuisances sonores au travail vous ont-ils incités à réaliser un test de votre audition auprès ... ?

Base : Aux personnes qui se disent personnellement gêné(e)s par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 59% de l'échantillon



Sur la base des personnes concernées () :*

31% des personnes concernées (*) indiquent avoir réalisé un test de l'audition auprès d'un médecin de son entreprise ou du Service de santé au travail.

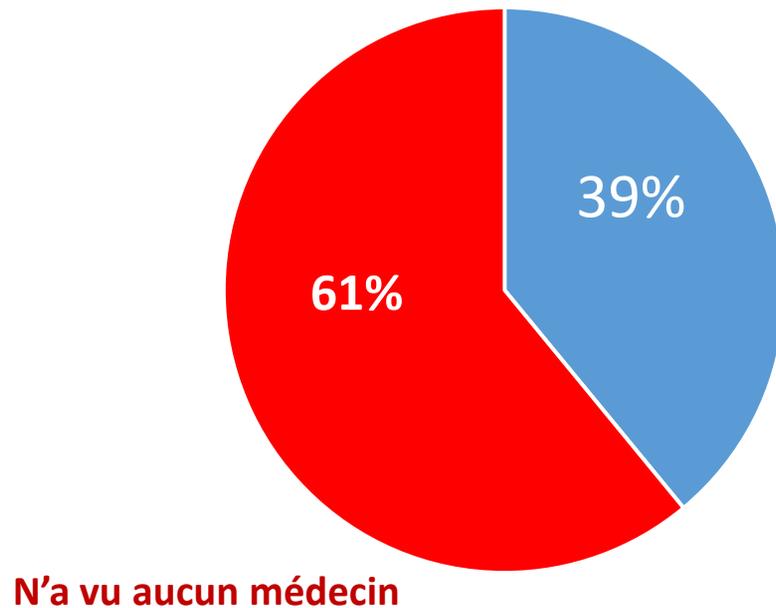
24% des personnes concernées (*) indiquent avoir réalisé un test de l'audition auprès d'un médecin ORL, médecin spécialiste

* Les résultats sont présentés sur la base des personnes ayant indiqué que ce type de fonction existe dans leur travail.

QUESTION : Au cours de ces cinq dernières années, les impacts ressentis du bruit et des nuisances sonores au travail vous ont-ils incités à réaliser un test de votre audition auprès ... ?

Base : Aux personnes qui se disent personnellement gêné(e)s par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 59% de l'échantillon

- Récapitulatif -



A réalisé un test de l'audition auprès d'au moins un des deux médecins

